

|                     |                                                                                                                  |
|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Zeitschrift:</b> | Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses |
| <b>Herausgeber:</b> | Alliance nationale de sociétés féminines suisses                                                                 |
| <b>Band:</b>        | 19 (1931)                                                                                                        |
| <b>Heft:</b>        | 347                                                                                                              |
| <b>Artikel:</b>     | Notes et informations : la situation des enfants illégitimes à Lausanne                                          |
| <b>Autor:</b>       | Cornaz, M. L.                                                                                                    |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-260155">https://doi.org/10.5169/seals-260155</a>                          |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

## DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, Crêts de Pregny

## ADMINISTRATION

Mme Marie MICOL, 14, rue Michel-Du-Crest

Compte de Chèques postaux 1.943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL  
des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

## ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier. À partir de Juillet, il est  
dû d'ajouter des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de  
l'année en cours.

## ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Comment faire, dites-vous,  
pour s'abonner au Mouvement  
Féministe ?Tout simplement verser dans  
un bureau de poste à notre  
compte de chèques postaux,  
Genève I. 943, le montant de  
l'abonnement en indiquant lis-  
siblement le nom et l'adresse de  
l'expéditeur. L'abonnement ne  
coûte que 5 fr. par an, mais  
le journal nous revient à 6 fr.,  
et nombreux sont nos abonnés  
qui combinent cette différence  
sans y être obligés.

## ,, Miss Switzerland“

Le scandale causé par l'annonce de ce concours de beauté a été bref, mais il a été grand. Espérons qu'il sera profitable.

Non pas que nous pensions, comme certains, que ces mœurs soient bonnes pour d'autres pays, mais pas pour le nôtre, et que ce soit seulement contre l'introduction « dans nos paisibles vallées alpestres » de méthodes que l'on pense avoir suffisamment stigmatisées en les traitant d'« américaines », qu'il faille uniquement s'élever. Non. Les conditions dans lesquelles se font ces concours sont un danger général, contre lequel les forces saines de partout se doivent de s'unir. On a lu dans la grande presse, comme dans les communiqués spéciaux des organisations de protection de la jeune fille, les résultats lamentables ou tragiques du dernier concours de beauté international: Miss Allemagne, rapatriée par son consul; Miss Pologne, disparue sans laisser de trace, sans doute dans quelque traquenard de trahie des blanches; Miss Russie, mise en prison sur la demande de ses créanciers, et libérée seulement au moyen d'une collecte; Miss Mexique, assassiné son mari; Miss Grande-Bretagne, emprisonnée pour vols à l'étalage dont seul, assurait publiquement son père, ce déracinement complet avait pu donner l'idée à une brave petite fille; etc., etc. Mais ce que l'on sait moins, sans doute, ce sont les conditions dans lesquelles s'opère ce concours, et que nous tenons de source sûre, en ce qui concerne Miss Switzerland:

A la date du 9 janvier dernier, donc une semaine déjà avant la date fixée pour le concours, 70 jeunes filles étaient inscrites, dont 12 avaient été provisoirement acceptées. Celles-ci devaient se présenter toutes devant le jury et se soumettre à tous les attouchements auxquels ces messieurs jugeraient bon de se livrer pour toiser au centimètre la beauté des concurrentes. Cette première cérémonie devait être suivie d'une exposition publique (mais alors pas dans le même costume, ou plutôt la même absence de costume, nous le supposons, car il y aurait eu atteinte aux règlements de police en usage), au cours de laquelle le jugement du jury devait être définitivement ratifié.

Nous aimons à croire que, si ces détails lui avaient été connus, certain collaborateur, que l'on nous assure être une femme, d'un de nos plus grands quotidiens romands n'aurait pas traité cette affaire du même ton badin parfaitement déplaisant. Car ce n'est pas le lieu ici de faire de l'esprit, ou de croire en faire, mais c'est bien le lieu de protester énergiquement et de demander que ne se renouvelle plus pareil scandale. C'est ce que l'on a fait de différents côtés, et en Suisse allemande notamment, par l'intermédiaire du Comité national contre la traite des femmes, des Associations zurichoises pour la moralité publique, de la Ligue suisse des Femmes catholiques, des deux Sociétés suisses d'utilité publique, etc. En Suisse romande, le grelot a été attaché, croyons-nous, par le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, qui a, d'une part, nanti de la chose le Bureau International des Amies de la Jeune Fille, et, d'autre part, passé à la presse cantonale un simple communiqué de protestation, dont le retentissement a été extraordinaire, et dans tous les milieux, aussi bien parmi ceux qui s'occupent de moralité publique, que dans ceux du Palais, ou auprès de chauffeurs de taxis. Enfin, les Sociétés féminines du canton de Neuchâtel se sont toutes groupées pour appuyer le message d'avertissement à la jeunesse des Amies de la Jeune Fille.

Le Comité initiateur de toute cette affaire — et dans la liste des membres duquel on avait, nous a-t-il été dit, incorporé des noms d'artistes et de littérateurs connus, sans consultation préalable — ce Comité a-t-il été surpris et inquiété par cette levée de boucliers? En tout cas il a estimé plus sage de

surseoir au fameux concours, et d'annoncer que celui-ci serait remis à l'an prochain. Nous préférions qu'il eût déclaré y renoncer définitivement. Mais ce que les organisatrices n'ont pas eu la sagesse de faire d'eux-mêmes pourrait sans doute être obtenu par une action coordonnée de toutes les forces saines, qui s'exercerait dès maintenant. Puisque un répit nous est ainsi donné pour nous organiser, profitons-en. Qui prend la tête du mouvement?

E. Gd.

## TRIBUNE LIBRE

Nous avons entendu, ces derniers temps, cette question:

— Le Mouvement défend ceci, le Mouvement croit cela... Je ne suis pas du même avis. Si je vous l'écrivais, insérez-vous ma lettre?

— Mais chère Madame, mais cher Monsieur, mais chère Mademoiselle, de tout cœur. En vous remerciant châindement par dessus le marché. Car nous ne prétendons nullement détenir plus que qui que ce soit la vérité, et comme nous savons que celle-ci jaillit souvent des échanges d'idées, nous serons trop heureuse d'accueillir toute opinion sincère, sérieusement motivée, basée sur des faits précis, et courtoisement exprimée. Nous estimons, en effet, que notre journal ne pourra que gagner à des manifestations qui, tout en respectant pleinement la liberté de pensée de chacun, contribueront à lui donner plus de réputation véritable de lui la voix et l'organe des féministes suisses.

LA RÉDACTION.

Lire en 2<sup>me</sup> page:M. F.: *In Memoriam.*V. DELACHAUX: *Promotion de la femme.*En 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> pages:Dr J. ULLMANN-GOLDBERG: *La chimie dans la vie de tous les jours.*E. Gd: *Le départ de Dame Rachel Crowdy.*  
(Avec portrait.)  
Correspondance.

En feuilleton:

J. VUILLEMONT: *Portraits de femmes: George Eliot.*M.-L. PRES: *Les femmes et les livres. Thérèse Casewitz.*Th. CASEWITZ: *Le cœur en peine. (Fragments.)*

## Notes et Informations

La situation des enfants illégitimes à Lausanne<sup>1</sup>

Dans la ville de Lausanne, 9 % en moyenne des naissances sont des naissances illégitimes:

11 % en 1913 (164 sur un total de 1542 naiss.)  
12 % en 1914 (186 sur un total de 1597 naiss.)  
10 % en 1919 (131 sur un total de 1344 naiss.)  
9 % en 1921 (154 sur un total de 1740 naiss.)  
7,5 % en 1926 (122 sur un total de 1660 naiss.)

On constate donc une légère augmentation en 1914, puis une diminution progressive; il faut l'attribuer moins à une diminution des rapports extra-conjugaux et des unions libres qu'à un usage plus fréquent des moyens anti-conceptionnels et de l'avortement.

## La mère de l'enfant.

Presque la moitié de ces mères non mariées habitent le canton et ne sont venues à Lausanne que pour leur accouchement. De quel milieu

<sup>1</sup> Nous extrayons ces fragments d'un travail de diplôme de l'École d'Études sociales de Genève, présenté par Mme M.-L. Cornaz, et préparé avec le concours du Secrétariat du Cartel romand H. S. M. Ce travail a paru *in extenso* dans la *Revue suisse d'hygiène* (1930), et on peut se le procurer, en tirage à part, au Secrétariat du Cartel romand, Grand Pont, 2, Lausanne. (Réd.)



Cliché The Vot

Miss Mabel CLARKSON

Juge de Paix, Maire de la Ville de  
Norwich.

L'une des neuf femmes maires en fonction  
cette année en Grande-Bretagne.

C'est la deuxième fois que la ville de  
Norwich se donne un maire féminin, la  
première élection d'une femme à cette  
charge datant de 1923. Depuis lors, d'autres  
grandes villes ont suivi cet exemple,  
notamment Liverpool et Manchester.

yennent-elles? Le tableau suivant indique d'une manière générale quelle est leur profession:

|                                                                             |     |       |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----|-------|
| Sais profession . . . . .                                                   | 197 | 33 %  |
| Domestiques . . . . .                                                       | 185 | 31 %  |
| Ouvrières . . . . .                                                         | 142 | 24 %  |
| Employées . . . . .                                                         | 28  | 5 %   |
| Sommières et filles de salle . . . . .                                      | 19  | 4 %   |
| Institutrices, gouvernantes, infirmières, artistes, étudiantes (étrangères) | 16  | 3 %   |
|                                                                             | 587 | 100 % |

d'Etat civil ou le Juge de Paix. (Nous n'avons rencontré que deux exceptions où la reconnaissance eut lieu 5 et 14 ans après la naissance de l'enfant). C'est évidemment le cas le plus favorable pour l'enfant, il a une famille et rien ne le distingue plus de l'enfant légitime. C'est le cas pour 14 % seulement du total des naissances illégitimes.

2. Cas où l'enfant a été reconnu volontairement par son père, mais sans qu'il épouse la mère dans la suite; il reconnaît l'enfant à sa naissance et vient lui-même déclarer à l'Etat civil, ou la reconnaissance se fait plus tard devant le Juge de Paix (ce qui est rare), l'officier d'Etat civil, ou par acte authentique. L'enfant prend le nom et acquiert le droit de cité de son père, celui-ci aura envers lui tous les devoirs d'un père, aucune pension n'est généralement fixée, mais il doit subvenir à l'entretien de son enfant. Dans quelle mesure le fait-il? Il n'est malheureusement pas possible de le vérifier. Cette solution se présente pour 17 % des naissances illégitimes.

C'est donc en tout à peine un tiers des enfants illégitimes qui sont reconnus par leurs pères. En 1919, cette proportion tombe à 1/5; il faut sans doute l'attribuer au fait que beaucoup de pères d'enfants illégitimes étaient alors des internés français ou belges, ayant eux-mêmes des familles dans leur pays, et ne se souciant pas des enfants qu'ils pouvaient avoir en Suisse.

3. Une troisième catégorie est celle des enfants légitimés par le mariage de leur mère, ainsi que l'indique l'inscription au registre des naissances, mariage de la mère et non des parents, car dans ce cas, la reconnaissance n'est pas manifestement exprimée, elle se sous-entend du fait que l'enfant est légitimé, et par conséquent acquiert l'état-civil du mari de sa mère.

Cette légitimation, quoique non prévue par la loi, est relativement assez fréquente, puisqu'il a lieu dans 12 % des cas. On ne demande pas au père de l'enfant d'établir sa paternité, et à moins de preuves du contraire, l'enfant est légitime; le mari de la mère devient ainsi le père légal de l'enfant.

## L'enfant avant statut

Si l'enfant ne peut vivre avec sa mère, soit qu'elle ne se marie pas, n'aît pas de foyer, soit qu'on ne veuille pas la recevoir dans le sien, ou encore qu'elle travaille, il peut être reçu dans une pouponnière; il y reste jusqu'à l'âge d'un an, puis, le plus souvent, il est placé à la campagne par les soins de sa mère, de la commune d'origine ou du Département de l'Intérieur; d'autres vont chez leurs grands-parents, chez une tante, quelques-uns sont repris par leur mère, ou encore placés dans différentes institutions.

(Exemple de quelques enfants sortis de la Pouponnière de Lausanne:



## QUELQUES FIGURES DE FÉMINISTES SUISSES



Mme R. GOTTSHEIM (Bâle)

Présidente de l'Union suisse des Institutrices, membre du Synode de l'Eglise réformée de Bâle.

(Voir article ci-dessous)

Cliché Schie. Frauenblatt



Cliché Jus Suffragii

Mme A. L. GRUTTER (Berne)

Présidente de l'Association bernoise pour le Suffrage féminin; trésorière de l'Association suisse pour le Suffrage, professeur à l'Ecole secondaire de Jeunes Filles de Monbijou.



Cliché Mouvement Féministe

Mme Elisa SERMENT

Ancienne présidente de l'Union des Femmes de Lausanne, Présidente de la Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, Membre du Synode de l'Eglise libre du Canton de Vaud, etc., etc. qui vient d'accepter de faire partie du Comité de notre journal.

|                                                             |          |
|-------------------------------------------------------------|----------|
| nombre d'enfants repris par leur mère . . .                 | 12       |
| nombre d'enfants chez des grands-parents . . .              | 16       |
| ou chez une tante . . .                                     | 16       |
| nombre d'enfants placés à la campagne . . .                 | 22       |
| nombre d'enfants placés dans différentes institutions . . . | 13 . . . |
|                                                             | 63.)     |

A la Pouponnière, la pension de l'enfant est payée par sa mère, ou sa commune d'origine; il est très rare que le père contribue à son entretien, aucune convention ou jugement n'étant encore intervenu.

M. L. CORNAZ.

### IN MEMORIAM

#### Mme Fanny Guillermet

C'est avec regret que nous avons appris le décès survenu à Genève, le 16 janvier, de Mme Fanny Guillermet, qui fut, il y a une trentaine d'années, une féministe ardente, mais dont l'action s'exerça surtout hors cadres. Elle avait pourtant été une des membres fondateurs de l'Union des Femmes de Genève, mais soutenant une tactique différente de celle de cette Association, lorsque fut discutée en 1908-1909 la question du suffrage ecclésiastique féminin, elle s'en sépara dès cette date. Elle n'en continua pas moins à défendre les idées féministes, soit dans le *Signal*, à la rédaction duquel elle appartenait pendant bien des années, soit dans la *Gazette de Lausanne*, dont elle fut pendant longtemps une collaboratrice régulière. Enfin, elle publia en 1919-1920 une série de brochures suffragistes dont il a été question ici même: *Le Frén, Un peu de logique, Des arguments, s.v.p.*

Mme Guillermet, qui, par carrière, était une

#### Mme A. Christinat

qui vient de mourir à Genève, à l'âge de 73 ans fut aussi une féministe copayancière et une éducatrice. Son don pédagogique inné, ses relations d'amitié avec Mme Marie Brechbühl, l'incomparable fondatrice de cette école d'enfants tout genève connaît et pratique, la poussèrent à renoncer à son métier d'ingénier, et à ouvrir une maison où elle reçut en pension plusieurs générations d'enfants, les uns orphelins ou placés par l'Assistance publique, les autres appartenant à des familles qui ne pouvaient momentanément pas s'occuper d'eux. L'œuvre des *Petits Familles* qui fonctionne avec tant de succès en France et dans certaines régions de la Suisse romande, elle la réalisa ainsi à elle toute seule, avec un dévouement tout maternel et exerçant une influence profonde sur beaucoup de ceux qui ont vécu chez elle leurs années d'enfance.

On lui doit aussi une activité très directe en faveur de la Croix-Bleue et de l'Espoir, dans le village du Grand-Saconnex où elle habitait.

Notre journal, dont elle fut une lectrice assidue, tenait à saluer ici respectueusement sa mémoire.

M. F.

## Le pastoraat féminin à Bâle et dans les Grisons

## Promotion de la femme

Nous avons appris avec le plus vif intérêt qu'au moment où paraîtront ces lignes, le Synode de l'Eglise protestante bâloise discutera la proposition qui lui a été faite par un de ses membres, Mme Rosa Göttisheim, d'admettre les femmes au pastoraat intégral. Inutile de dire tous les vœux que nous formons pour le succès de cette réforme si importante à tous les égards, et dont l'application depuis une année à Genève (où Mme Dottrens-Bard, pasteur auxiliaire, fonctionne comme chapeau de l'hôpital) n'a donné que les meilleurs résultats.

Dans le canton des Grisons, cette question, toujours plus ou moins latente, reprend de l'actualité, pour une raison majeure: la pénurie de pasteurs. Alors... il semble indiqué d'appeler les femmes à la rescoussse. Nous aimerais mieux, il va sans dire, que ce soit pour motif d'équité, ou en reconnaissance des qualités spéciales que les femmes peuvent apporter à l'exercice du ministère. Mais n'est-ce pas aussi notre tâche de répondre: *Présentes, partout où l'on a besoin de nous, prouvant ainsi la valeur de notre féminisme?*

*Ce n'est pas le succès qui compte, c'est l'effort.*

POURÉSY.

dérouter biographes et lecteurs. Mais, en revanche, quelle élévation morale presque toujours, quelle ardeur, quelle vie intense, quelle intelligence chez cette femme de génie! Et quelles merveilles littéraires que ses trois meilleurs livres: *Adam Bede*, *le Moulin sur la Floss* et *Silas Marner*! Elle ne fera rien de mieux que cette trilogie rustique où, dans des paysages exquis aux teintes d'aquarelles, évoquent des types d'habitudes primitives, mais de conscience éclairée, le rude Adam, la douce Dinah ou le tisserand Silas, — ou d'attachantes créatures, telle la pauvre petite alouette-pêcheresse, la ravissante Hetty, — ou l'immortelle Mrs. Poyser, la fermière aux proportions d'une caustique si savoureuse. Aussi longtemps que George Eliot a exploité le filon villageois, a peint les paysans et les artisans, si bien connus d'elle pour avoir vécu toute son enfance dans la campagne du Warwickshire, en compagnie de gens leur ressemblant comme des frères, elle a fait œuvre générale. Dès qu'elle s'éloignera de cette source d'inspiration, elle deviendra ennuyeuse et pré-choquée.

*Le Moulin sur la Floss*, le moins dans ses premiers chapitres, est le cadre où nous pouvons placer, sans risque de nous tromper, l'enfance de la romancière. Sa Maggie babilarde, turbulente, raisonnable, dominée et entraînée par les élans d'un cœur tempétueux et révolté contre l'injustice; cette fillette indomptable qui tient tête à toute autorité, fût-elle même celle si sévère des trois fameuses tantes du côté maternel; cette exquise petite bête sauvage et déchainée, puérilement affa-

mée de tendresse compréhensive: c'est Mary-Ann Evans, la future George Eliot. Plus tard, jeune fille sérieuse et pieuse, elle tient le ménage de son père veuf, et les études de tout genre alternent avec la cuisine et les confitures. Comme Rousseau qu'elle admire, comme George Sand à qui elle ressemble tant, elle se sent l'âme prolétarienne, « inclinée vers la gloire et ceux qui peinent sur elle ». Elle veut sa part de joie et écrit à vingt-deux ans: « Je suis de plus en plus convaincue que trouver le bonheur est un devoir. » Comme Hedda d'Ibsen, son rêve pourrait bien être de pérer sur une destinée. Vivre sa vie, pour cette créature de passion, c'était évidemment aimer et être payée de retour.

Deux amours malheureux, et voici la trentaine. Dans les bureaux de la *Westminster Review*, Mary-Ann travaille dix-huit heures par jour comme secrétaire de rédaction chargée en outre et très souvent d'écrire l'article de fond. Féministe, elle l'était: « elle désirait lutter contre l'injustice du sort des femmes, mais elle détestait l'idée d'une femme masculine. »

Avec les années, le cœur de la jeune femme s'ouvre de plus en plus en une élosion passionnée de sa nature généreuse. « Ce besoin d'être aimée, de tenir un cœur d'homme entre ses mains, avait chez elle l'apréte particulière qu'il prend souvent chez les femmes laides », remarque finement Arvée Barine<sup>1</sup>. Ne perdons pas de vue cette fringale amoureuse si nous voulons comprendre la vie senti-

timentale de l'écrivain. Si Mary-Ann a plus tard souffert de la hargne de ses compagnes, si après sa mort, et de nos jours encore, elle demeure la victime de ceux qui s'obstinent à qualifier de péchés, ou plus simplement de fautes, ce qui ne fut jamais qu'erreurs de femme généreuse; si péché il y eut, il faut avouer qu'on ne vit jamais pécheresse aussi vertueuse! Son apparence l'avait fait prendre pour la femme forte et sans faiblesses. On n'en fut que plus déçu et plus déconcerté quand la tempête entraîna loin des chemins battus cette étonnante femme déjà presque quadragénaire, mais au cœur agité par ses vingt ans non assouvis.

Grosse tête, gros traits accentués, nez fort et lèvres épaisse, profil chevalin, corps anatomique et sans grâce, mine sérieuse à l'excès, esprit lourdement cultivé, penché sur des études n'ayant rien de folâtre, ayant tout lu et tout retenu, sachant les philosophies et les mathématiques, le latin, le grec, l'hébreu, l'allemand, le français et l'italien, se délassant en lisant l'*Iliade* dans le texte original, pas très spirituelle, toujours guindée, elle eut toujours le langage « élaboré », parlait comme un livre, écrivait des lettres assez ennuyeuses, et paraissait le sérieux fait femme. Mais si on l'aimait, on la trouvait belle, a-t-on écrit. En réalité: « cerveau puissant dans un être faible et craintif, impressionnable et passionné, nerveux et fragile », a écrit Arvée Barine. Ainsi désarmée, la pauvre Mary-Ann se prit soudain à penser et à agir en opposition à la formidable convention morale de l'époque victorienne. Elle a perdu la foi de

## PORTRAITS DE FEMMES

### Georges Eliot (1819-1880)

Une des âmes de femmes les plus puissantes et les plus nobles que le siècle ait produites.

J. DARMESTETER.

Il y a cinquante ans, mourut la plus célèbre romancière anglaise de son temps; sa gloire, comme celle des sœurs Brontë, connaît de nos jours le renouveau des sympathies ferventes et des curiosités plus ou moins littéraires.

On peut ne pas goûter beaucoup les « vies romancées », cette façon irrespectueuse des littérateurs d'aujourd'hui d'envahir le jardin secret d'illustres morts et d'en piétiner les plate-bandes, tout en prétendant ressusciter des coeurs d'autrefois et leurs plus intimes réactions. Cependant, la *Vie de George Eliot*, par Emilie et Georges Romieu<sup>1</sup>, se lit avec un très grand plaisir et presque pas d'arrière-pensées quant à la vérité de l'héroïne. C'est un nouveau livre à ajouter à la liste déjà longue des ouvrages inspirés par George Eliot, une étude clairvoyante, mais toute imprégnée d'une sympathie que l'on regrette de ne pas toujours rencontrer ailleurs.

Il faut avouer que la vie ondoyante de la romancière anglaise, ses faiblesses de pécheresse vertueuse, ses graves erreurs de jugement et ses fréquentes maladresses peuvent

<sup>1</sup> Collection des Vies des hommes illustres. Editions de la N.R.F., 1930. Chez Gallimard, 43, rue de Beaune, Paris. Prix: 15 fr. gallimard.

<sup>1</sup> Arvée Barine. *Portraits de femmes*. Epuisé.